

Evaluations volontaires des entreprises en RSE : " Quelles démarches, pour quels bénéfices ?" 23 mai 2016 Paris

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr>

les évaluations RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) intéressent de plus en plus d'entreprises et autres organisations. Il n'est pas question alors de « conformité », mais d'amélioration de la performance globale, fondée sur un diagnostic élargi.

4 solutions pour créer une dynamique collective

En ces temps de crise, les entreprises sont au coeur des préoccupations économiques et politiques :

création d'emploi, pacte de responsabilité, réforme du travail? Vilipendées hier, encensées aujourd'hui, sont-elles toutes remarquables et exemplaires ? Les meilleures entreprises se distinguent par leur dynamique d'amélioration : se remettre en question, innover et, même si la « notation » n'est plus de mode, solliciter régulièrement un regard et un avis externes.

Moins connues que les certifications ISO (qualité, sécurité, environnement?), les évaluations RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) intéressent de plus en plus d'entreprises et autres organisations. Il n'est pas question alors de « conformité », mais d'amélioration de la performance globale, fondée sur un diagnostic élargi.

Pour la première fois réunis, 4 organismes experts en évaluation viennent débattre et échanger avec vous :

Vous voulez en savoir plus sur les démarches de progrès ?

Vous souhaitez mieux comprendre les bénéfices d'une évaluation ou même d'un label ? Venez donc rencontrer :

- Alain Jounot, délégué à la direction générale d'AFNOR Certification

- Bruno Pireyn, directeur opérationnel de l'Agence LUCIE

- Pablo Santamaria, président des associations CENTRALE Ethique et Diag 26000

- François Salatko, co-fondateur de Rexcelys au sein de l'association FRANCE QUALITE

Le débat sera animé par Gérard Cappelli, co-président du groupe professionnel Arts et Métiers « Développement durable et RSE » et membre actif de la commission nationale ISO 26000 d'Afnor Normalisation.

Pour vous inscrire, rien de plus simple : [CLIQUEZ ICI](#)

le lundi 23 mai à 18h15, Maison des Arts et Métiers (9 Bis avenue d'Iéna 75016 PARIS)

Evaluations volontaires des entreprises en RSE : " Quelles démarches, pour quels bénéfices ? "

La participation aux frais logistiques est de 20,00 ? par personne (5,00 ? pour étudiants et personnes en recherche d'emploi).

Ce montant inclut le cocktail d'après réunion : moment convivial, suite d'échange avec les intervenants et réseau inter-participants. © Association Ingénieurs Arts et Métiers 2016